

Pour ne pas froisser les musulmans, il faut retirer toutes les croix en France...

« Les croix dans les salles de cours de l'Université Catholique d'Amérique à Washington sont une violation des droits de l'homme qui empêche les étudiants musulmans de prier » (1). Voilà le prétexte d'une procédure judiciaire aux États-Unis intentée par l'islam politique contre l'enseignement privé catholique. Parmi les autres chefs d'accusation qui bafouent les droits civiques aux yeux de l'islam, on relève aussi : « Les étudiants musulmans n'ont pas reçu leurs propres salles de prière », ce qui les « oblige à chercher des salles libres où ils sont entourés de symboles catholiques incongrus pour leur religion ».

Ce type de procédure agressive de l'islam, parfaitement réelle et démonstrative de son comportement, nous rappelle que, depuis quelque temps circule sur le net un texte que l'on qualifie de canular et qui réclame du maire de Paris la suppression des croix sur la façade des pharmacies mais qui pourrait être tout à fait crédible tant l'islam est extravagant dans ses demandes « d'accommodements ». On pourrait s'amuser à donner une réplique à cette demande canularique en imaginant une lettre qui permettrait au maire de Paris d'élargir le débat et d'anticiper une réponse adéquate.



Voici d'abord ce texte anonyme issu du net que le site Hoaxbuster (2) qualifie de « poisson au goût douteux » :

« Une association maghrébine parisienne ‘‘Paris-Beurs-Cités’’ a adressé, il y a une dizaine de jours, une lettre à la mairie de Paris afin de demander que soient « progressivement supprimées des devantures des pharmacies les enseignes en forme de croix. »

La conseillère technique du Cabinet du Maire de Paris en charge des cultes, Mme Ilda Vrospinos , a officiellement répondu que la demande allait être « examinée avec la plus extrême attention. » L’association, qui se présente pourtant comme « non confessionnelle » et entend « regrouper les jeunes Français issus de l’immigration maghrébine afin de les aider à trouver leur place dans une société encore largement discriminatoire », explique sa démarche par le fait que « ce symbole religieux ostentatoire, vestige d’une époque révolue où la religion catholique était omniprésente dans notre pays », est susceptible de « heurter la susceptibilité des croyants non-chrétiens, mais aussi des personnes non ou antireligieuses » et « contrevient gravement au principe républicain de laïcité. » « Alors que la crise économique accroît les risques d’affrontements intercommunautaires, ces enseignes à forte connotation religieuse pourraient être ressenties par certains comme une forme de discrimination, voire comme une provocation » poursuit ‘‘Paris-Beurs-Cités’’. La demande pourrait bien aboutir si l’on en croit la réponse officielle de Mme Ilda Vrospinos, qui affirme, dans la lettre qu’elle a adressée à l’association, « comprendre pleinement ces préoccupations. » La conseillère indique qu’elle va soumettre la demande à M. le Maire qui, n’en doutez pas, va l’examiner avec la plus extrême attention. La conseillère technique précise également que le maire de Paris, « qui a fait du « vivre ensemble » l’un des fondements de son engagement », « est très attentif à la bonne entente entre communautés » et qu’il est « pleinement conscient du caractère néfaste de certains anachronismes. »

Voici donc une réplique que nous pourrions adresser à Monsieur le Maire de Paris et à Madame la Conseillère en charge des cultes :

« Vous venez d'être invités par une association musulmane dénommée "Paris-Beurs-Cité" à procéder à la suppression progressive des enseignes des pharmacies parisiennes représentant une croix, lumineuse ou non, de couleur verte. Cette association voit dans cette croix un signe stigmatisant la communauté musulmane et un danger pour la paix sociale et intercommunautaire. Cette association s'est autoproclamée représentante de l'islam en France et veut aussi défendre la couleur verte qui est la couleur de l'islam.

A notre tour, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère, nous vous demandons d'intervenir auprès de l'État afin qu'il supprime aussi toutes les croix des églises de nos villes et de nos villages (3), les croix sur les tombes dans nos cimetières qui avoisinent les carrés musulmans et juifs, la croix de Lorraine, la croix pattée, la croix de Malte, la croix potencée, la croix celte, la Croix de la Libération, la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, la Grande Croix de la Légion d'Honneur, la Croix de guerre 14-18, celle de 39-45, la Croix de la Médaille de la Résistance, la Croix du combattant 14-18 ... et puis sur la lancée, aussi la Croix-Rouge Française, le Journal La Croix, les points de croix de nos grand-mères ... afin de ne pas stigmatiser plus longtemps les adeptes de l'islam, cette religion d'amour, de tolérance et de paix et qu'ils se sentent complètement chez eux. Allons même plus loin. Il faut étendre cette suppression à tous les signes « + » de nos claviers, de nos calculettes, de nos portables, de nos livres comptables etc. ... quand bien même nous mesurons la difficulté immense pour le monde moderne de se priver d'additions et de se contenter de soustractions. La paix sociale a ses prix.

Mais, par ailleurs, en tant que citoyens français, nous sommes aussi en droit de nous insurger contre ce symbole permanent qui plane au-dessus de nos têtes et qui nous stigmatise depuis toujours, nous, les non-musulmans, de nuit comme parfois de jour, nous voulons dire le croissant de lune, source de tant de cauchemars.

Il serait donc nécessaire de négocier avec cette association

un donnant-donnant : nous, nous supprimons toutes les croix de France et de Navarre et vous, vous nous décrochez la lune. Si vous n'arrivez pas à nous donner satisfaction, alors : « Allez carreler la mer », comme disent les Arabes et nous garderons l'enseigne de nos pharmacies et toutes nos croix.

Il n'y a pas lieu de négocier la suppression de la lettre X de l'alphabet, également signe aussi de la multiplication : elle s'est déjà couchée devant l'islam ...

Dans l'attente ... ».

Bref, ne vous croisez pas les bras face l'islam : l'islam vous mettra en croix et fera porter sa croix à la République.

Bernard Dick

(1)

<http://blog.beliefnet.com/news/2011/10/lawsuit-says-crosses-at-catholic-university-offensive-prevent-muslim-prayers.php#ixzz1c5DMoVgh>

(2) <http://www.hoaxbuster.com/hoaxliste/croix-verte-pharmacie>

HoaxBuster a été fondé en 2000 . C'est le premier site francophone dont le but est de réduire la diffusion des canulars (hoax) et les fausses rumeurs sur le net.

(3) Del Valle, Alexandre, *Pourquoi on tue des chrétiens dans le monde aujourd'hui ? La nouvelle christianophobie*, Maxima éditeur, 2011.

L'occupation puis l'islamisation forcée du nord de Chypre par la Turquie a eu comme conséquence que « 500 lieux de culte orthodoxes ont été pillés, détruits ou vandalisés ; 130 églises, chapelles ou monastères ont été profanés et « déconsacrés ». En Bosnie et en Croatie, « en dix ans, 150 sites sacrés chrétiens ont été détruits ou endommagés » « destruction de stèles et de pierres-tombales chrétiennes. » pp.200, 205 et 206.

